

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 11 (1919)
Heft: 7

Artikel: Questions syndicales controversées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vite dans un régime socialiste, s'il ne nous est pas possible, au préalable, de le préparer économiquement et spirituellement.

Personne ne peut objectivement prétendre que cette préparation ne fasse pas aussi défaut en Suisse.

Dans les assemblées, l'état d'esprit est trop souvent réglé sur l'extérieur. Malgré nos cinquante années d'école marxiste, nous retombons encore toujours dans le révolutionnarisme romantique. Dans la politique internationale, nous nous emballons pour la paix perpétuelle. Nous votons des résolutions contre l'impérialisme des grandes puissances, nous condamnons leurs violences et en même temps, nous voulons sacrifier « sang et biens » pour la libération de l'humanité. Par la guerre, l'idée de la violence est devenue certainement une suggestion des masses, dans laquelle d'innombrables humains ont sombré ainsi qu'une partie de la presse. La lutte de classe idéale a fait place à la haine de classe, qui veut dans sa rage abattre tout ce qui lui est au chemin. Cette haine-là n'est pas un privilège de la classe ouvrière. Elle atteint aussi un cercle étendu de la bourgeoisie et des paysans qui ne voient dans l'ouvrier des villes qu'un brigand caché, dont l'unique souci est de leur ravir corps et bien afin de se créer une existence heureuse et sans travail.

Il est compréhensible qu'à l'époque où débuta le capitalisme l'ouvrier ait brûlé des fabriques, démoli des machines dans la pensée d'atténuer ses souffrances. Mais l'homme moderne doit employer d'autres méthodes pour faire triompher ses idées.

La lutte syndicale de ces dernières décades était une lutte pour un plus gros morceau de pain; la lutte politique pour celle d'obtenir le droit de faire entendre sa voix dans l'Etat. On s'y est habitué. Dans la tourmente révolutionnaire on considéra ce « pauvre » moyen de lutte comme suranné. Maintenant, pense-t-on, toute discussion sur les conditions de la classe ouvrière est superflue. On fait fi du droit de participer aux travaux parlementaires. On parle de la socialisation comme d'un nouveau balais et de la « Dictature du prolétariat » comme d'une chose qui va de soi dans le monde entier. Ces deux questions sont cependant encore loin d'être éclaircies.

Malgré tout, les syndicats ont encore un gros champ à défricher dans le régime capitaliste actuel. Qu'ils soient groupés en organisation professionnelle ou de masse, cela n'est pas une question de principe. Il en est de même de celle qui veut remettre le centre de gravité de l'organisation dans les unions ouvrières plutôt que dans les comités centraux actuels. A notre avis,

les organisations de métiers ou d'industries créées tôt après la première Internationale dans la forme actuelle présentent certainement l'avantage du maximum d'unité et de capacité d'adaptation. Nous sommes bien d'accord que dans une organisation centrale unique, comprenant tous les ouvriers et employés, le déclenchement d'une action de masse serait plus aisée; mais que ces actions de masses ne conduisent pas nos organisations à une dislocation certaine, ne serait-ce qu'à cause de l'incertitude qu'un mouvement général produit lorsqu'il doit entraîner des cercles étendus, la question se pose à peine.

Les actions de masses peuvent servir comme parafoudre, ils peuvent aussi viser des buts politiques, mais il ne peut être envisagé comme moyen légal de lutte. Il n'est pas contestable que nos organisations actuelles se prêtent peu à une action de masse. Qu'elles soient locales ou nationales, les actions de masses partent d'un point central avec lequel les fédérations centrales n'ont dans la règle point de rapports. Ces centrales doivent s'en remettre aux directives d'un comité d'action. Mais, ce qui est curieux, c'est que ces fédérations centrales doivent intervenir pour les suites financières et morales d'actions (grèves, secours de repréailles, frais de procès et pertes de membres) pour lesquelles le droit de participer aux discussions leur fait défaut. Il se pourrait donc que certaines assurances soient exigées de ce côté.

Une transformation de notre forme d'organisation pour favoriser les actions de masses serait une erreur, car les actions de masses sont aujourd'hui tout comme elles le seront dans l'avenir une exception; les petits mouvements furent de tout temps la règle.

Dans cet ordre d'idée, nous nous demandons si les unions ouvrières seraient mieux que les comités des fédérations syndicales les organismes centraux qualifiés pour représenter l'intérêt des ouvriers. Il y a 20 ans, les unions ouvrières étaient obligées, pour soutenir financièrement les grèves de leurs rayons, d'agiter la besace du mendiant. Cette coutume prit fin lorsque les fédérations se renforcèrent dans le but de créer de plus fortes caisses de résistance. Ces fonctions, elles les ont conservées jusqu'à ce jour et des fusions se sont accomplies entre fédérations sœurs dans la pensée certaine d'augmenter encore leur capacité financière.

Si par contre, le centre de gravité des mouvements doit être placé dans les unions ouvrières, comme on en a ici ou là une envie non dissimulée, il faut nécessairement que ces dernières s'assurent les fonds indispensables afin de pouvoir délivrer des secours par les unions ouvrières. On ne conçoit guère qu'un comité cen-

tral se laisse mettre dans l'embarras par une union ouvrière et que sans autre il consente ensuite à lui venir en aide. Si un comité central n'a plus rien à dire sur une question donnée, on ne peut pas lui demander d'y engager sa responsabilité morale et ses moyens financiers.

Une question se pose aussi: Les unions ouvrières sont-elles à même de réaliser les tâches des fédérations centrales en s'y substituant? Des villes comme Zurich, Bâle, Berne, pourraient à elles seules constituer de respectables organisations, mais, quant à leurs capacités financières, elles ne pourraient certainement pas valoir celles de n'importe quelle fédération, parce que les risques de grève sont surtout grands dans les villes. Les caisses seraient toujours vides, même alimentées par de fortes cotisations. Une difficulté réside encore dans le morcellement des différents métiers représentés. D'immenses difficultés se présentent déjà lors de négociations dans nos grandes fédérations. Combien plus compliquée serait la tâche s'il s'agissait de centaines de professions. Il faut tenir compte en outre que la plupart des professions se répandent sur toute l'étendue du pays; il s'en suit que les conditions de salaire et de travail ne peuvent pas être une affaire locale. Ces derniers temps en particulier, les conventions de travail nationales se sont multipliées entre organisations patronales et ouvrières. Comment se placerait une union ouvrière locale en face d'une forte organisation patronale centralisée comme celle des industriels en machine par exemple?

La situation des petites unions ouvrières est par contre intenable. D'après la dernière statistique syndicale, il y a en chiffres ronds, 300 endroits en Suisse qui possèdent une organisation syndicale. Il s'en trouve qui n'ont que quelques douzaines de membres; un grand nombre possèdent de nombreuses industries. Admettons par exemple que les fédérations aient transmis leurs fonctions aux unions locales. Les ouvriers seraient livrés à toutes les fantaisies des patrons. Souvent, il ne se trouverait pas une seule personne indépendante pour prendre la défense des intérêts ouvriers. Une telle organisation aurait bientôt vécu.

Il est certainement permis de prétendre que dans les unions ouvrières ou l'on songe à se substituer aux comités centraux, ce ne peut être que guidé par le plus pur égoïsme contre l'intérêt de l'ensemble du mouvement ouvrier. La classe ouvrière des villes ne peut pas s'assurer des succès durables sans la collaboration des régions industrielles de la campagne; elle en a au contraire besoin pour augmenter ses forces matérielles et morales.

Du point de vue du développement futur, un assemblage hétéroclite de différentes catégories d'ouvriers en une seule organisation n'est pas recommandable. Nous ne vivons pas en économie fermée, dans laquelle chaque localité ne travaille que pour ses propres besoins, mais à l'époque des échanges mondiaux. La Suisse dispose de grosses industries d'exportation; des milliers d'ouvriers sont répandus en long et en large dans le pays et occupés à des buts de productions analogues et par conséquent ont des intérêts identiques. S'il est exact que le problème d'avenir le plus important est la socialisation, il en découle clairement qu'il ne pourra se résoudre que par une organisation répandue sur tout le pays afin d'en écarter les obstacles essentiels, tâche à laquelle les syndicats devront en premier lieu collaborer. La socialisation demande une concentration des forces dans une direction unique jointe à une décentralisation dans l'exécution. Nous condamnons tout travail irrationnel dans ce domaine, parce qu'une organisation incomplète conduirait à contre fin du but à atteindre et nous regrettons que dans certains milieux on discute et tranche avec suffisance sur des sujets si importants sans y comprendre goutte. Nous tomberions dans le même excès si nous voulions organiser le néant dans la pensée de faire ressortir la solidarité de l'idée.

Dans les questions d'organisation, ce n'est pas le sentiment qui doit jouer un rôle, mais la compréhension. Une expérience d'une quarantaine d'année a démontré que malgré tous les écarts, l'idée de la centralisation des fédérations de métier ou d'industrie s'est imposée partout comme étant la meilleure forme d'organisation.

La situation politique et économique actuelle ne nous donne pas le droit de conclure que de nouvelles formes d'organisations s'imposeront à nous dans les prochaines années. Nous devons essentiellement agir par les moyens connus; les négociations et les autres moyens de luttes syndicales graduellement employés pour faire triompher nos revendications économiques.

Nous allons, en outre, donner toute notre attention aux problèmes de la socialisation et veiller aussi dans nos organisations syndicales que l'on se rappelle, en posant des revendications au patronat que la nouvelle société doit être préparée spirituellement et avec sécurité. La première étape vers ce but est la participation des ouvriers à la direction des usines. La réalisation de ces revendications ne peut être qu'une question de temps qui aboutira d'autant plus vite que la classe ouvrière adhérera en masse aux syndicats.